

1. Atelier participatif sur le quartier

En première partie du conseil de quartier, les participants sont invités à participer à un atelier participatif afin de décrire leur quartier. Ils s'organisent par groupes des 6 personnes environ pour répondre aux questions suivantes sur le quartier :

- *Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...*
 - o Les réponses serviront à alimenter la description du quartier dans le cadre de la mise à jour du site internet de la Ville de Beaugency.
- *Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....*
- *Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...*
- *Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions....*
 - o Les réponses à ces 3 questions vont permettre d'alimenter la suite des discussions dans le cadre de la réunion.
- *Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est....*
 - o Cette question s'inscrit dans le cadre d'un travail en cours du Conseil des aînés sur les îlots de fraîcheur. Les réponses lui seront transmises.
- *Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est...*
 - o Les réponses à cette question seront transmises au service des Espaces verts dans le cadre de la définition de son plan de gestion des Espaces verts.

Les réponses des participants aux questions ont été les suivantes. Elles sont restituées telles quelles et représentent les avis de leurs auteurs.

- *Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...*
 - o Le calme, le caractère campagnard, la proximité du centre-ville et de ses équipements
- *Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....*
 - o La vitesse et la circulation, notamment la route de St Laurent
- *Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...*
 - o Un aménagement du secteur du Bout du Pont
- *Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions....*
 - o Organiser une fête des voisins
 - o Créer une boucle whatsapp entre les habitants du Val pour s'échanger des informations
- *Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est....*
- *Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est...*
 - o Les Bords de Loire et notamment le site du Conservatoire des Espaces Naturels, même s'il nécessiterait plus d'entretien

2. Questions évoquées

- Totems

Un riverain rappelle qu'il avait déjà été signalé que les totems d'entrée de ville gênent la visibilité des automobilistes qui sortent de chez eux.

Il est répondu que cette demande est bien identifiée mais qu'il n'a pas été programmé à ce jour de déplacement des totems.

- Terrain de la Caillotièrre

Un riverain demande s'il est vrai que le terrain de la Caillotièrre pourrait être utilisée pour l'installation d'un terrain de petit passage pour les gens du voyage.

Il est répondu que c'est un des terrains identifiés sur la Communauté de communes mais qu'à ce jour il n'est pas du tout sûr qu'il soit retenu, les services de l'Etat pouvant notamment refuser au motif de la présence du hangar des boues à proximité. Ce dossier ne sera pas étudié avant 2024 ou 2025 par la Communauté de communes.

- Bulletin municipal

Suite aux difficultés de distribution du bulletin municipal dans le quartier du Val notamment, une nouvelle organisation a été mise en place. Il est demandé si c'est mieux.

La plupart des riverains confirment que c'est mieux mais certaines adresses n'ont pas été distribuées (Maison Rouge, Les Grandes Gibaudières, Fins d'Amérique). Des bulletins sont remis aux personnes présentes à la réunion.

Suite donnée : Information du service communication pour rappel à notre intervenant lors de sa prochaine tournée début 2024.

- Chemin derrière le Pré d'Allonne

Une habitante témoigne des difficultés de sortir du chemin qui passe derrière le Pré d'Allonne et qui débouche au pied de la levée. Il est nécessaire de faire s'écarter du chemin pour avoir une bonne visibilité pour s'engager hors la chaussée est très dégradée à cet endroit.

Suite donnée : Transmis aux services techniques pour prise en compte dans le cadre des futurs travaux d'aménagements prévus dans le Val.

- Ligne blanche dans la ligne droite de St Laurent

Plusieurs riverains suggèrent que des portions de lignes blanches puissent être installées sur la RD 925 en amont des intersections. En effet, les véhicules qui ralentissent en venant de Beaugency pour s'engager dans un chemin se font parfois doubler alors qu'ils s'apprêtent à tourner. Une ligne blanche pourrait peut-être limiter le danger d'accident.

Suite donnée : Demande de modification du marquage adressée au Conseil départemental du Loiret.

- **Stades**

Un riverain demande ce qu'il est prévu concernant l'avenir des stades.

Monsieur le Maire explique qu'il est proposé de céder le stade Paul Lebugle qui est vétuste. Les tribunes datent de la fin des années 1950 et présente des fissures importantes. Or, aujourd'hui la ville a 3 stades : Paul Lebugle, Maurice Dubreuil et Bel Air (face au lycée). Deux suffiraient au vu de la taille de la ville, même avec 2 clubs de football.

Le projet est donc d'étudier si, grâce au produit de la vente du terrain de Paul Lebugle, il serait possible rénover et améliorer les deux autres stades. En priorité, le stade de Bel Air pour maintenir les entraînements de jeunes au nord de la Loire, mais aussi le stade Maurice Dubreuil où la piste d'athlétisme et certaines installations ont besoin d'une rénovation. Sur le stade Paul Lebugle, il serait alors envisagé la construction de logements collectifs et individuels, et éventuellement d'un hôtel. Monsieur le Maire souligne la volonté municipale d'attirer de nouveaux habitants.

- **Friche TRECA**

Il est également demandé une information sur l'avenir du site TRECA. Monsieur le Maire explique que l'EPFLI, un établissement public dépendant du Conseil départemental du Loiret, réalise actuellement toutes les études pour la dépollution, le désamiantage et la déconstruction du terrain, avant de la restituer à la ville.

Concernant la parcelle vide en face LIDL, le terrain appartient au groupe LIDL qui est en discussion avec des porteurs de projets pour sa vente.

- **Ile aux oiseaux et Bords de Loire**

Un riverain exprime son insatisfaction concernant l'entretien, ou plutôt l'absence d'entretien, du site du Conservatoire des Espaces Naturels.

Il est rappelé que la ville n'est ni propriétaire ni gestionnaire de cet espace. Il appartient à l'Etat qui en a confié l'entretien au Conservatoire des Espaces Naturels qui le gère de façon à favoriser le développement de la biodiversité. La ville peut intervenir uniquement par le dialogue pour inciter à renforcer la vigilance sur tel ou tel point. Même si le dialogue est toujours bon, les travaux réalisés ne satisfont pas nécessairement aux attentes de riverains. On peut constater effectivement des défaillances dans les fauchages réguliers.

La ville continuera d'être vigilante et d'interpeller le Conservatoire lors des prochaines saisons.

Concernant les arbres sur les îles, et en particulier l'île aux Oiseaux ou aux Sternes, on constate effectivement une croissance plus rapide des arbres en raison du niveau de la Loire plus bas ces dernières années. La Ville a alerté le Conservatoire sur cette présence d'arbres qui préjudicie tant au paysage qu'à l'installation des oiseaux.

- **Tour de l'Horloge**

Monsieur le Maire rappelle aux habitants la souscription pour la restauration de la Tour de l'Horloge qui est en cours.